

Survêtement et chaussures de sports.

Les vestes d'initiation, les fleurets et masques sont prêtés par le Club.

Ensuite une tenue complète (veste, pantalon et cuirasse de protection) peut être louée au Club pour la saison à charge pour l'utilisateur de l'entretenir en bon état et de la rendre propre en fin de saison (lavage à 40 ° pas d'eau de Javel).

Le matériel électrique nécessaire en compétition (fleuret électrique ou sabre, cuirasse électrique) peut être prêté par le Club mais chaque tireur doit avoir son propre fil de corps et son gant. Il est responsable en outre du matériel mis à sa disposition et, en cas de perte d'une partie quelconque de l'équipement ou de bris de lame, il devra assumer la charge du remplacement ou de la réparation.

Il est possible d'acquérir son propre équipement par l'intermédiaire du Club qui centralise les commandes auprès des fournisseurs escrime.